

Déclaration d'accessibilité

Accessibilité

Cette page n'est pas une page d'aide. Elle vise à présenter la politique d'accessibilité du site <https://talissieu.fr> et à définir le niveau d'accessibilité général constaté sur le site conformément aux référentiels et à la réglementation.

Qu'est-ce que l'accessibilité numérique ?

Un site web accessible est un site qui permet à tous les internautes d'accéder à ses contenus sans difficulté, y compris aux personnes qui présentent un handicap et utilisent des logiciels ou matériels spécialisés.

Un site accessible permet par exemple de :

- Naviguer avec des synthèses vocales ou des plages braille (notamment utilisées par les internautes aveugles ou malvoyants).
- Personnaliser l'affichage du site selon ses besoins (grossissement des caractères, modification des couleurs, etc.).
- Naviguer sans utiliser la souris, avec le clavier uniquement ou via un écran tactile.

Déclaration de conformité RGAA

La commune de Talissieu s'engage à rendre son site internet accessible conformément à **l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005**.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site de la commune de Talissieu (<https://talissieu.fr>)

État de conformité

Le site <https://talissieu.fr> est partiellement conforme avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité. Les non-conformités et exemptions sont énumérées ci-dessous.

Résultats des tests

Selon l'outil Pagespeed / Lighthouse (édité par Google) donne un score d'accessibilité de 98 %

Bilan des non-conformités

L'audit de conformité au RGAA réalisé par l'entreprise Optimus Web révèle les résultats suivants :

- D'après l'outil Pagespeed / Lighthouse
- Unique erreur : Certains éléments ont une valeur [tabindex] supérieure à 0

D'après l'outil Arc Toolkit

- 2 erreurs : Contraste insuffisant concernant un élément textuel
- 1 erreur : Contraste insuffisant concernant une image au format SVG
- 12 erreurs : Pas de balise « rôle » appliquée à une image
- 8 erreurs : Élément inactif dans l'ordre de tabulation
- 1 erreur : Valeur positive à la balise « tabindex »

D'après l'outil Wave

- 1 erreur
- 1 erreur de contraste

D'après l'outil Axe Devtools

- 7 erreurs d'importance mineure : Les éléments avec un rôle « none » ou « présentation » doivent être signalés
- 2 erreurs d'importance modérée : Le contenu doit être localisé dans une région
- 1 erreur d'importance modérée : La cible d'un lien d'évitement doit exister et pouvoir recevoir le focus
- 1 erreur d'importance sérieuse : Aucun élément ne devrait avoir un tabindex d'une valeur supérieure à 0
- Aucune erreur d'importance critique

Après inspection du code, il apparaît que ces erreurs viennent de contenus de tiers non conçus par l'organisme concerné sur lesquels ce dernier n'a pas la main :

- Du dispositif édité par la société POJO aidant à l'accessibilité du contenu
- De la carte interactive utilisant la librairie javascript Leaflet

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

- Les cartes et les services de cartographie disponibles sur internet.
- Les contenus de tiers non conçus par l'organisme concerné sur lesquels ce dernier n'a pas la main.

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie en mai 2023.

Mises à jour : à venir

Technologies utilisées pour la réalisation du site

- PHP
- CSS 3
- Javascript
- Backstretch
- Leaflet
- React
- Underscore.js

Environnement de test

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées sur la base d'une combinaison fournie par la base de référence du RGAA, avec les versions suivantes :

- Opera 98.0.4759.15 seul (navigation au clavier)
- Opera 98.0.4759.15 et l'extension Chrome Accessibility
- Le logiciel NVDA 2023.1

Outils pour évaluer l'accessibilité

- Extension Chrome Assistant RGAA
- Extension Chrome Web Developer
- Extension Chrome Accessibility insight for web
- Extension Chrome Arc Toolkit
- Extension Chrome Axe Devtools
- Extension Chrome Wave
- L'outil en ligne [Accessible palette](#)
- L'outil en ligne Pagespeed / Lighthouse

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

Toutes les pages du site <https://talissieu.fr> ont fait l'objet de la vérification de conformité.

Retour d'information et contact

La commune de Talissieu s'engage à prendre les moyens nécessaires afin de donner accès, dans un délai raisonnable, aux informations et fonctionnalités recherchées par la personne handicapée, que le contenu fasse l'objet d'une dérogation ou non.

La commune de Talissieu invite les personnes qui rencontreraient des difficultés à la contacter par courriel à l'adresse mairiedetalissieu@wanadoo.fr afin qu'une assistance puisse être apportée (alternative accessible, information et contenu donnés sous une autre forme).

Voies de recours

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous nous le signaliez et que vous ne parvenez pas à obtenir une réponse rapide de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou une demande de saisine au Défenseur des droits. Plusieurs moyens sont à votre disposition :

- Un formulaire de contact
- La liste des délégués de votre région avec leurs informations de contact directs
- Un numéro de téléphone : le +33 (0) 9 69 39 00 00 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30 (coût d'un appel local)
- Une adresse postale dans l'annuaire de l'administration